



## FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Ligue Régionale de Tir de Provence

### Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez Monsieur Gilles BOURDOT  
880 route d'Ansouis  
84530 VILLELAURE  
04.90.09.80.62  
[gilles.bourdot@orange.fr](mailto:gilles.bourdot@orange.fr)

E-Mail : [cdtsv@cdtsv.com](mailto:cdtsv@cdtsv.com)

Site internet <http://www.cdtsv.com>

## RAPPORT MORAL 2011

Mesdames Messieurs c'est encore avec un grand plaisir que je vous accueille dans cette Maison Départementale des Sports.

Avant de vous présenter le rapport moral, il nous faut rendre hommage à une grande figure du tir qui nous a quittés dernièrement. Il s'agit de Roger SENATORE qui beaucoup œuvré au sein de la région et notamment pour l'Arme Ancienne. Au nom du CDTSV, j'adresse à sa famille et à ses proches toutes nos condoléances. Je vous demande, pour honorer sa mémoire et lui rendre l'hommage qui lui est dû, d'observer une minute de silence.

Je remercie tous les présidents des Clubs ou leurs représentants pour leur présence. Cette assemblée générale est l'occasion de rencontres et d'échanges entre tous les clubs du département et le CDTSV.

Sans faire un long discours, je vais rappeler les missions essentielles du comité.

La Gestion Sportive Nationale nous impose l'organisation des épreuves de sélection départementale dans toutes les disciplines. C'est la notre mission essentielle. La saison 2010/2011 s'est déroulée selon les directives des activités sportives prévisionnelles et comme à l'habitude cette saison nous aura apporté sont lot de champions.

Les responsables des différentes commissions vont vous présenter le bilan de la saison passée pour l'ISSF, les Armes, le Tir Sportif de Vitesse, le Tir aux Armes Réglementaires et les Ecoles de Tir.

Comme à notre habitude nous récompenserons les lauréats de nos Ecoles de Tir lors de la remise des trophées à la suite de cette AG.

L'autre mission du CDTSV est de maintenir la motivation de tous les bénévoles œuvrant dans les associations. La bonne image et la promotion de notre sport passe par la qualité de l'accueil qui est fait dans tous les clubs. La présence et l'action d'animateurs et d'initiateurs au sein de chaque association est indispensable pour la bonne formation des nouveaux adhérents, surtout des jeunes. De même pour assurer le bon déroulement de nos championnats, nous avons le plaisir, cette saison, de pouvoir compter sur la présence de nouveaux arbitres départementaux qui vont nous aider grandement dans cette tâche.

Je conviens que nous assumons tous une vie très chargée en occupations diverses, familiales ou privée, c'est pourquoi compte tenu de la faible participation de nos membres au sein du bureau, les autres missions que pourrait assurer le CDTSV ne seront pas jugées prioritaires.

Je le maintiens, le CDTSV n'a pas vocation à distribuer des subventions. Nous n'apporterons, dans la mesure de nos moyens, qu'une aide matérielle en priorité aux Ecoles de Tir qui accueillent et forment nos jeunes espoirs.

Nous allons achever le cycle de distribution de consommables qui arrive à sa 3<sup>e</sup> année. Les clubs concernés doivent, au plus tôt, nous faire part de leur besoin matériel (munitions, cibles ou autre), nous ferons notre possible pour satisfaire leurs besoins. Nous relancerons, si vous le souhaitez un nouveau cycle sur le même principe pour les prochaines saisons.

Malgré le frein mis par les organismes départementaux, régionaux ou ministériels sur la distribution des subventions, je vous invite à établir des dossiers de demande de subvention vers ces organismes. Parmi les projets d'investissement pour l'amélioration de vos installations ou de votre matériel, j'attire votre attention sur une démarche qui nous sera très certainement imposée dans les années à venir, il s'agit de la dépollution de nos buttes de tir et la récupération des projectiles. Nous devons dès à présent nous en préoccuper et présenter des projets « subventionnables » dans ce sens. J'incite tous les clubs qui œuvreront sur cet objectif à nous faire part de leurs résultats et de leur expérience afin que le plus grand nombre en profite.

Après une longue gestation, la FFTir a mis en place l'application ITAC pour la gestion informatisée de nos licences. Il convient que tous les clubs s'équipent en informatique ou désignent, au sein de leur bureau un délégué chargé de la gestion des licences. La gestion « papier » disparaîtra au profit du mode « AL », certainement pour la prochaine saison.

Le CDTSV reconduit son projet de politique sportive des activités pour la saison 2011/2012, afin de montrer son attachement au développement de notre pratique et à la promotion du tir sportif.

L'attribution de plombs 4,5mm aux Ecoles de Tir a été mise en œuvre et se poursuivra sur la prochaine saison.

En résumé, les objectifs prioritaires et les missions principales au niveau du département seront reconduits pour cette saison.

- L'organisation des épreuves départementales de la Gestion Sportive
- L'aide des clubs pour l'initiation, la formation et le perfectionnement des jeunes
- La formation des cadres (animateurs, initiateurs, entraîneurs et dirigeants).
- Organisation du Critérium Armes Longues.

Pour finir, j'adresse un grand merci et tous mes encouragements à vous toutes et à vous tous qui œuvrez pour la promotion du Tir Sportif.

Nos remerciements aux clubs du Tir Sportif Aptésien, de la Société Avignonnaise de Tir et de Li Pétardié Sautareu pour leur accueil, sans eux nos championnats ne pourraient avoir lieu.

Soyez assurés du dévouement du CDTSV à votre égard.

Je vous remercie de votre attention.





## **FEDERATION FRANCAISE DE TIR**

**Ligue Régionale de Tir de Provence**

### **Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse**

Chez Monsieur Gilles BOURDOT  
880 route d'Ansouis  
84530 VILLELAURE  
04.90.09.80.62  
[Gilles.bourdot@orange.fr](mailto:Gilles.bourdot@orange.fr)

E-Mail : [cdtsv@cdtsv.com](mailto:cdtsv@cdtsv.com)

Site internet <http://www.cdtsv.com>

### **PROJET D'ACTIVITES ET POLITIQUE SPORTIVE GENERALE 2012**

Les objectifs pour l'année 2012 restent d'actualité pour améliorer le développement de la formation qui s'est progressivement structurée. Les moyens accordés ont été révisés afin de mener à bien les différents projets initiés par le CDTSV. La formation de nouveaux cadres est nécessaire, cependant la formation permanente des diplômés ne l'est pas moins, et la remise à niveau est indispensable. Le suivi du projet 2012 ne pourra déroger à cette règle qui nous permet d'être crédibles vis-à-vis des instances extérieures et des instances de contrôle.

Le projet associatif devra prendre en compte les priorités du ministère de la jeunesse et des sports, et de la vie associative, à savoir intensifier la politique en faveurs des clubs désireux de s'inscrire dans la politique de développement durable : environnement, sécurité, formation des cadres et des jeunes en particulier, favoriser la pratique des jeunes filles et dames, permettre au grand public défavorisé de découvrir les différentes disciplines.

- Favoriser l'accès aux pratiquants handicapés
- Défendre les valeurs éducatives et sociales du sport
- Augmenter le niveau de base du tir Français et améliorer nos résultats internationaux dans les disciplines olympiques, sur le « plateau » et les disciplines encore en retrait, dans toutes les disciplines mondiales.
- Augmenter le nombre de nos adhérents en particulier au niveau des jeunes et des pratiquants de loisirs, indispensables au bon fonctionnement de notre comité et des associations du département.
- Améliorer l'image et le fonctionnement de nos clubs, particulièrement en ce qui concerne l'accueil et l'encadrement.
- Promouvoir l'image du tir sportif et des tireurs auprès des médias et des pouvoirs publics, de la population en général et des jeunes en particuliers.

## ORIENTATION 2012.

**HAUT NIVEAU** : si les résultats sportifs ont été satisfaisants durant l'année 2011, et ce dans toutes les disciplines, il convient de poursuivre et d'amplifier notre effort dans les disciplines « cibles » « ISSF » et de l'étendre aux autres disciplines fédérales.

### 1 Développer la détection des jeunes :

En améliorant le fonctionnement des clubs par une meilleure coordination des actions menées à ce niveau avec celles engagées par le CDTSV, et les stages organisés par la ligue et le département au profit des cadets et des espoirs.

En étendant les actions de détection et de formation déjà engagées auprès des cadets et des espoirs (nouveaux tireurs émergents en catégorie sénior) par :

- un suivi plus étroit lors des compétitions départementales, régionales et nationales.
- L'organisation de stages spécifiques.
- Un travail en liaison avec les pôles espoir. Il est indispensable de mettre en place un suivi des meilleurs jeunes au sorti des écoles de tir, par l'organisation de stage de regroupement permettant l'élévation du niveau général des résultats. Les moyens financiers seront recherchés au niveau des crédits du CNDS et des subventions, tant étatiques que locales (conseils général et régional) que nous ne sollicitons pas suffisamment comparativement à des disciplines voisines.

### 2 Améliorer la préparation des équipes des clubs :

- les pôles : ils permettent aux tireurs scolarisés ou étudiants qui le souhaitent de disposer de structures d'entraînement performantes dirigées par des cadres techniques diplômés. Les pôles espoirs actuels assurent un bon maillage régional et départemental. Il est essentiel d'améliorer l'implication des pôles dans leurs bassins de recrutement et d'en faire les réelles têtes de pont pour la détection et la formation des tireurs, des éducateurs et entraîneurs de clubs.

**3 Améliorer la formation** : un effort de formation continue dans les domaines techniques et de la méthodologie de l'entraînement sera fait en direction des cadres techniques fédéraux, régionaux et départementaux.

Au-delà de ces aspects classiques de la formation, deux thèmes complémentaires seront abordés : la maîtrise des moyens modernes de communication (interview, internet) aussi bien par les entraîneurs que par les tireurs de haut niveau.

### 4 Actions prioritaires :

La réalisation des objectifs passent par la mise en œuvre d'actions prioritaires. Le CDTSV intensifiera son action en s'appuyant sur un ou plusieurs intervenants dans le comité, et les clubs.

Les missions principales au niveau du département seront :

- la formation et le suivi des équipes de clubs jusqu'au pôle
- la formation et le suivi des tireurs de la zone pôle espoir
- la détection et le suivi des compétitions
- la formation de base des tireurs et en particulier les jeunes
- la formations des cadres : animateurs, initiateurs, entraîneurs, dirigeants d'associations et des juges arbitres

## 5 Organisation des différentes actions :

- A) Formation des cadres : pour les actions pratiques et culturelles de l'accueil, et la formation des cadres, animateurs, initiateurs de clubs, moniteurs, entraîneurs et juges arbitres.
- B) Stages d'informations : mise en œuvre des structures pour assurer l'information auprès de la hiérarchie locale, départementale, régionale et fédérale afin de médiatiser et régulariser les disciplines de tir sportif et d'assurer une bonne coordination auprès des différentes instances.
- C) Développement des activités de tir sportif : par l'organisation de manifestations sportives dans le cadre de journées promotionnelles, journées portes ouvertes, critérium, challenges, afin de faire découvrir au grand public les vertus et la noblesse des disciplines de tir sportif de loisirs, de détente et de compétition.
- D) Aménagements techniques des écoles de tir sportif : par l'affectation des matériels techniques et pédagogiques spécifiques à la formation, vidéos cassettes, Cdroms, supports à assistance modulable, coussins d'appui, supports de coussins réglables, tables de tir, tabourets réglables, armes à air comprimé (pistolets et carabine), documents des unités de valeurs applicables à la formation, organisation du suivi des formations des différents niveaux.
- E) Organisation des stages de perfectionnement et suivi des tireurs : à la sortie de l'école de tir dans les différents niveaux des 53 disciplines spécifiques à la pratique du tir sportif aux armes d'épaules et de poing (de 10 à 300 mètres).
- F) Organisation des stages de recyclage des cadres chargés de la formation : animateurs de club, initiateurs, entraîneurs, dirigeants, juges arbitres.
- G) Stages d'informations techniques sur l'homologation et l'agrément sportif des installations de tir : conformément aux directives ministérielles, toutes les installations des stands de tir doivent être obligatoirement reconnues conformes à la pratique du tir sportif et avoir reçu le certificat d'homologation de la FFTir permettant d'organiser les épreuves officielles sélectives aux différents échelons de la Gestion Sportive Nationale et des championnats organisés dans le cadre des programmes de la Fédération Française de Tir.
- H) Organisation des différents championnats de la Gestion Sportive Nationale
  - Championnats départementaux :
    - Carabine 50 mètres, match Anglais, 60 balles couché
    - Carabine 50 mètres standard 3x20 (debout, à genou, couché)
    - Carabine 50 mètres libre 3x40 (debout, à genou, couché)
    - Carabine 300 mètres libre 60 balles couché
    - Carabine 300 mètres standard 3x20 (debout, à genou, couché)
    - Carabine 300 mètres 3x40 (debout, à genou, couché)
    - Pistolet 10 mètres, précision, vitesse, standard
    - Pistolet 25 mètres 22 LR
    - Pistolet 25 mètres gros calibre (38 spécial, 32 SW)
    - Pistolet 25 mètres standard
    - Pistolet 25 mètres vitesse olympique
    - Pistolet libre 50 mètres
    - Disciplines plateaux : Fosse olympique, skeet, double trapp

- Championnats départementaux ISSF 10 mètres air comprimé armes d'épaule et de poing : carabine 10 mètres précision, pistolets 10 mètres précision, vitesse, standard
  - Championnats départementaux armes anciennes : Toutes disciplines 25 – 50 – 100 et 200 mètres. Armes d'épaule et de poing, origines et répliques.
  - Championnats départementaux silhouettes métalliques : toutes disciplines 25 – 50 – 75 et 100 mètres, armes de poing pistolet et revolver
  - Championnats des écoles de tir sportif armes d'épaule et de poing à air comprimé : Carabine 10 mètres précision, carabine 10 mètres 3x10 (debout, à genou, couché), pistolet 10 mètres précision, pistolet 10 mètres 3x12.
  - Championnats départementaux longues distances ISSF armes d'épaule gros calibre : carabine 300 mètres, 3x20 et 3x40.
  - Championnats départementaux TSV (tir sportif de vitesse): arme de poing gros calibre
- Note : Le TSV est régi différemment des autres disciplines de tir, il n'existe pas de championnats départementaux. Les compétitions officielles sont : Une ou deux sélections inter régionales et, le championnat de France. Les calibres utilisés ne peuvent être inférieurs au 9mm et vont jusqu'au " 45 ", les plus utilisés étant le : 9x19, le 38 SA, le 40 S&W. les régions TSV ont été définies en 2008 par la FFTir, elles sont au nombre de quatre : Nord et Est, Grand Ouest, Sud Est, Centre.
- Championnats départementaux armes réglementaires (armes de poing et d'épaule) : Fusil, 200, 100 et 50 mètres (gros et petit calibre) Pistolet et revolver 25 mètres (gros et petit calibre).
  - Critérium armes longues : Fusil et carabine 300, 100 et 50 mètres (gros et petit calibre)
  - Challenge de l'amitié départemental et régional : Carabine 10 mètres air comprimé – carabine 50 mètres 60 balles couché, match anglais – Pistolet 10 mètres – Pistolet 25 mètres – Pistolet libre 50 mètres.

L'ensemble de ces manifestations sportives sont organisées sous l'autorité du Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse avec la coordination des associations du département. Toutes ces organisations officielles sont supportées par le CDTSV qui se met de fait dans une situation financière préoccupante ou les déficits sont enregistrés régulièrement. C'est pourquoi il serait souhaitable d'envisager une revalorisation de la subvention de fonctionnement du comité, afin d'optimiser les objectifs et l'aboutissement des actions engagées dans le développement de la formation des jeunes des écoles de sport à la pratique des disciplines de tir sportif.



## Bilan d'Exploitation du C.D.T.S.V Saison 2010 / 2011 et Prévisionnel 2011 / 2012

<b>Crédits</b>	Recettes 10/11	Prévisions 11/12	<b>Débits</b>	Dépenses 10/11	Prévisions 11/12
Cotisations Clubs	1 411,20 €	1 450,00 €	Défraitements des Aide-Arbitres	919,28 €	1 450,00 €
Créditeurs divers			Cotisations Diverses (CDOS + BP)	80,00 €	80,00 €
Engagements tireurs et Clubs en compétition	3 793,00 €	3 800,00 €	Déplacement du Président du C.D.T.S.V	108,45 €	150,00 €
Repas assemblée Générale Annuelle			Achats + Réparation Matériel ou Stands	101,84 €	247,00 €
Remboursements BPPC			Réceptions + Stages Amateurs Monteurs	135,73 €	600,00 €
Rétrocessions diverses (cartouches, guides,...)	896,00 €		Achats de cibles	928,15 €	1 100,00 €
Subventions Jeunesse et Sports et C.N.D.S.		1 000,00 €	Frais Bancaires + Recherches Bancaires	63,00 €	70,00 €
Subventions Conseil Général de Vaucluse 2010 et 2011	4 116,00 €	1 937,00 €	Achat de Munitions	1 280,00 €	1 350,00 €
Subvention Conseil Général pour Ecoles de tir		2 000,00 €	Récompenses diverses + Ecoles de Tir	642,98 €	2 500,00 €
Remboursement factures par le Département			Aide aux clubs hors munitions	900,00 €	960,00 €
Virement du Compte Epargne => Compte Courant			Secrétariat	65,72 €	150,00 €
Stock munitions 22 LR et plombs			ORANGE côté 3G	126,96 €	180,00 €
			Donations de Plombs pour Ecoles de tir	1 260,00 €	1 350,00 €
			Internet C.D.T.S.V + Hébergement + Norm domaine		
			Virement sur Livret pour provisionnement de travaux	3 600,00 €	
<b>Total des Recettes perçues</b>	<b>10 216,20 €</b>	<b>10 187,00 €</b>	<b>Total des Dépenses effectuées</b>	<b>10 212,11 €</b>	<b>10 187,00 €</b>
<b>Résultat Exploitation Bénéfice / Déficit</b>	<b>4,09 €</b>				
Compte Courant Banque Populaire au 05/11/2011	1 361,20 €				
Compte Courant La Banque Postale au 05/11/2011	2 608,27 €				
Caisse d'espèces au 05/11/2011	361,02 €				
Compte Epargne sur Livret Banque Postale au 01/01/2011	13 945,83 €				
Compte Epargne sur Livret Banque Populaire au 01/01/2011	397,85 €				
<b>Total Créancier des Comptes Epargne au 01/01/2011</b>	<b>14 343,68 €</b>				
Actif du COTSV au 05/11/2011	18 674,17 €				



  
 Le Vice - Président

  
 Le Trésorier Principal



## NOMBRE DE VOIX PAR ASSOCIATION

LIGUE N° 18

LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE PROVENCE

DEPARTEMENT N° 18840

COMITE DEP. DE TIR DU VAUCLUSE











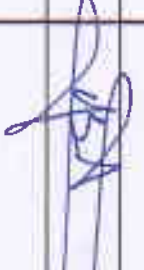
NUMERO	NOM DE L'ASSOCIATION	NB. LICENCIES FR	NB. VOIX	NB. ETRANGER	TOTAL LICENCIES *
1884001	CSA 1ER REC	25	2	8	33
1884002	AMIC. TIREURS BAQUI	24	2	0	24
1884004	T.S. APTESIEN	154	5	0	154
1884005	E.N.P.M.	0	0	0	0
1884006	CABANNES BALL-TRAP	0	0	0	0
1884007	ATLAS	106	4	1	107
1884010	A.S.T. AVIGNON	0	0	0	0
1884127	ST ARMES CANONS RAY.	0	0	0	0
1884129	A.S. BEDARRIDES TIR	116	4	2	118
1884130	T.S. ASSOC. COMTAT	123	4	1	124
1884131	CLUB CIBLE ORANGE	107	4	1	108
1884132	S.T. BEDOIN VENTOUX	83	3	3	86
1884133	S.T.A.V.	69	3	0	69
1884134	S.T. AVIGNONNAISE	225	6	1	226
1884138	C.S.A. 303 BA115	31	2	0	31
1884147	LI PETARDIE SAUTAREU	68	3	5	73
1884148	S.T. MONTEUX	112	4	1	113
1884164	A.S. CEA/AREVANC-TIR	129	4	2	131
1884167	A.S.T. AYGUES	110	4	0	110
1884210	TIR DURANCE LUBERON	155	5	0	155
1884246	C.T. DE PERTUIS	150	4	0	150
1884260	C.T. VALREAS	69	3	4	73

1884261	BTC VAUCLUSE LOISIRS	0	0	0	0
	<b>TOTAL DEPARTEMENT</b>	<b>1856</b>	<b>66</b>	<b>29</b>	<b>1885</b>

**\* Total des licenciés présents dans l'effectif de l'association**

Code	Nom	Sexe	Année de naissance	Année de licenciement	Statut
01	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
02	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
03	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
04	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
05	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
06	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
07	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
08	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
09	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
10	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
11	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
12	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
13	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
14	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
15	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
16	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
17	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
18	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
19	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
20	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
21	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
22	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
23	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
24	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
25	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
26	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
27	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
28	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
29	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
30	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
31	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
32	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
33	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
34	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
35	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
36	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
37	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
38	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
39	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
40	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
41	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
42	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
43	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
44	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
45	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
46	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
47	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
48	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
49	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
50	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
51	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
52	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
53	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
54	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
55	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
56	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
57	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
58	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
59	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
60	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
61	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
62	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
63	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
64	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
65	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
66	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
67	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
68	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
69	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
70	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
71	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
72	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
73	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
74	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
75	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
76	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
77	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
78	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
79	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
80	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
81	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
82	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
83	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
84	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
85	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
86	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
87	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
88	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
89	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
90	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
91	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
92	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
93	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
94	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
95	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
96	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
97	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
98	BOUQUET	F	1985	2011	Actif
99	BOUQUET	M	1985	2011	Actif
100	BOUQUET	F	1985	2011	Actif

**C.D.T.S.V. - EMARGEMENT POUR ASSEMBLEE GENERALE DU 06/11/2010**

CLUB	N°	NOM DU PRESIDENT	NB LICENCIES	NB VOIX	PRESENT	REPRESENTÉ	ABSENT	COTISATION	EMARGEMENT
CSA 1er Régiment Etranger de Cavalerie	18 84 001	DZIAK Martin	33	2					
Amicale des Tireurs du BAQUI	18 84 002	PITOT- AIMARETTI Robert	24	2	X				
Tir Sportif Aptésien	18 84 004	OLIVIER Michel	164	5	X			123,20	
Association de Tir "La SORGUE"	18 84 007	COLOMBINI Jean-Paul	103	4		X			
Avenir Sportif BEDARRIDES - Tir	18 84 129	SIMON Jean	118	4	X				
Tir Sportif Association Contact	18 84 130	POGGI Pierre	124	4	X				
Club Cible d'ORANGE	18 84 131	CALVAT Jean	108	4		X			
Société de Tir BEDOUIN - VENTOUX	18 84 132	PERIDON Christian	98	3					
Société de Tir d'AVIGNON VAUCLUSE	18 84 133	TARTARY Marcel	89	3	X			55,20	
Société Avignonaise de Tir	18 84 134	WTODKIEWIEZ Patrice	226	6					
CSA 303 BA 115	18 84 138	CAMP Nicolas	31	2				24,80	
LI Pétrardé Sauterou	18 84 147	TAVIER <i>Patrick</i>	79	3	X				
Société de Tir de MONTEUX	18 84 148	ARMANIEN Michel	113	4		X			
AS CEA/AREVA NC Tir	18 84 164	BALME Bernard	131	4		X			
Association Sportive Tireurs de l'Algues	18 84 167	VALENTINI Robert	110	4		X			
Tir Durance Luberon	18 84 210	PRIEUR Raymond	155	5					
Club de Tir de PERTUIS	18 84 246	BOURDOT Gilles	150	4	X				
Club de Tir de VALREAS ENCLAVE	18 84 260	MARESCOT Claude	69	3					

FEUILLE  
EMBARQUEMENT  
Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 5 novembre 2011

Prénom et nom	Présent	Excusé	Absent
Pierre MORVAN			X
Guy PASQUIER	X		
Jean - Paul PASTOURET			X
Raymond PRIEUR			X
Jean - François RIVAUD		Raisons familiales (mail)	
Lionel ROUGERIE	X		
Patrice WTDOKIEWICZ	<del>X</del>		X

FEUILLE  
EMMARGEMENT  
Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 5 novembre 2011

Prénom et nom	Présent	Excusé	Absent
Bernard BALME	X		
Jean - Marie BARJAVEL	X		
François BERNARD	<del>X</del>		
Bernard BICHERON			X
Stéphane BREAU		raisons familiales (mail)	
Alan DA - PRATO	X		
Aain FAURE			X
Christian FERCHAUT	X		
Jean - Claude GARRY	X		
Patrick GUERIN			X

FEUILLE  
EMMANGEMENT  
Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du 5 novembre 2011

Prénom et Nom	Présent	Excusé	Absent
Gilles BOURDOOT	X		
Robert PITOT - ALMARETTI	X		
Jean - Louis ROBERT	X		
Yves SCHUMANN	0954.		
Michel DEROMMELAERE		X	